



# Guide de transition

## Service d'accessibilité à l'apprentissage

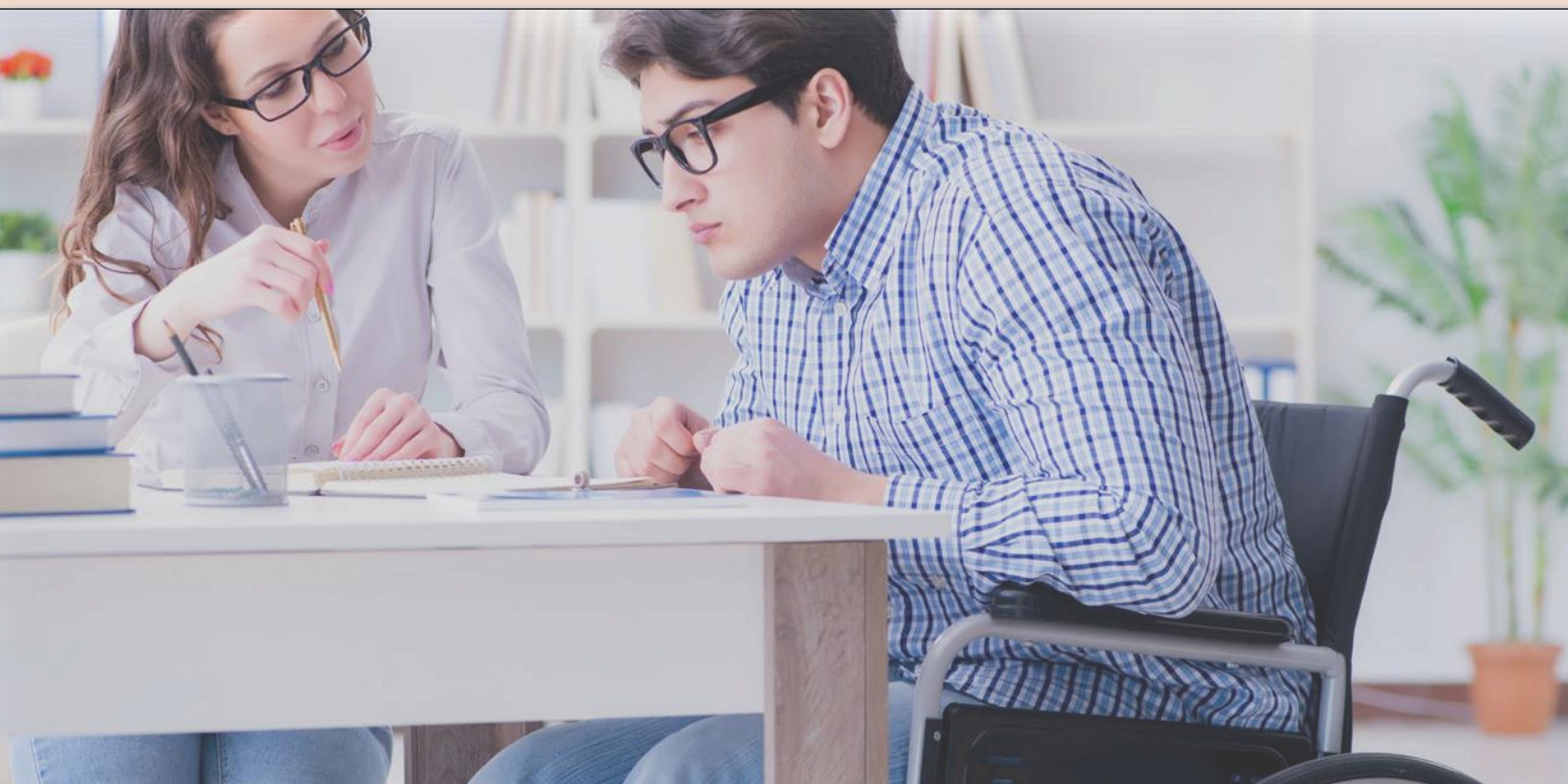
Inspiré du document élaboré par Marie-Pier Cartier, Marie-Pier Claveau, Arline Laforest, Dominique Michaud et Katie Perron.  
Version finale de l'équipe provinciale des personnes conseillères en accessibilité à l'apprentissage.

Mise à jour: Mars 2026

# Table des matières

## Table des matières

<b>1. Bienvenue au CCNB !</b> .....	3
1.1 Ce que tu trouveras dans ce guide : .....	3
<b>2. Rôles et responsabilités</b> .....	4
2.1 Le rôle du service d'accessibilité à l'apprentissage .....	4
2.2 Ta responsabilité en tant que personne étudiant .....	4
<b>3. Accommodements offerts</b> .....	5
3.1 Accommodements gratuits .....	5
3.2 Accommodements nécessitant un financement .....	5
<b>4. Financements</b> .....	6
4.1 Travail NB .....	6
4.2 Aide financière aux étudiantes et étudiants (Prêts étudiants).....	6
4.3 Bourses disponibles .....	6
<b>5. Conseils pour faciliter la mise en place de tes accommodements</b> .....	7
<b>6. Coordonnées des personnes CAA</b> .....	8



# 1. Bienvenue au CCNB !

Bienvenue au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) !

Nous sommes heureux et heureuses de t'accueillir au sein de notre communauté étudiante. Le CCNB valorise l'inclusion, l'équité, le respect, la collaboration et la réussite. Chaque personne étudiante arrive avec ses forces, ses expériences et ses besoins. Nous sommes là pour t'accompagner dans ton parcours.



Au CCNB, nous croyons que chaque personne étudiante peut réussir lorsque les bonnes ressources et les bons soutiens sont en place. Ce guide a été conçu pour t'aider à comprendre comment demander des accommodements et comment utiliser les services d'accessibilité afin de soutenir ta réussite académique.

## 1.1 Ce que tu trouveras dans ce guide :

- Comprendre les rôles et responsabilités de chacune et chacun ;
- Connaître les accommodements disponibles ;
- Comprendre la différence entre les mesures gratuites et celles nécessitant un financement ;
- Savoir quelles démarches effectuer ;
- Préparer ta transition avant la rentrée ;
- Accéder aux coordonnées des personnes conseillères à l'accessibilité à l'apprentissage (CAA).

## 2. Rôles et responsabilités

### 2.1 Le rôle du service d'accessibilité à l'apprentissage

Le rôle des personnes CAA est de :

- Évaluer les besoins et accompagner les personnes étudiantes ;
- Aider à développer des stratégies d'apprentissage ;
- Créer un plan d'accommodement personnalisé ;
- Coordonner les services avec le personnel enseignant ;
- Orienter vers des ressources (financement, outils, etc.).

Notre mission est d'assurer un environnement d'apprentissage équitable et inclusif, tout en respectant les objectifs des programmes d'études.

Chaque apprenant mérite un environnement d'apprentissage adapté à ses besoins !

### 2.2 Ta responsabilité en tant que personne étudiante

Pour que tes accommodements soient efficaces et mis en place rapidement, ton rôle est crucial :

- **Exprime tes besoins**, dès que possible, de préférence avant le début des cours ;
- **Fournis une preuve** de ton invalidité (par exemple : APE, rapport psychoéducatif, recommandation médicale, etc.) ;
- **Participe activement** aux rencontres ;
- **Utilise** les outils et démarches recommandés ;
- **Collabore** avec le personnel enseignant ;
- **Informe la personne CAA** si ta situation change.

✨ **\*\*Ta réussite dépend de la collaboration\*\*** entre toi, ta personne CAA et le personnel enseignant. Ta communication, ton engagement et ta participation sont essentiels pour garantir le succès de ton parcours collégial.

## 3. Accommodements offerts

Il est possible de classer les accommodements en deux catégories :

- Accommodements gratuits ;
- Accommodements nécessitant un financement.

**\* Il est important de noter que seuls les accommodements raisonnables sont offerts. Ceux-ci ne peuvent pas aller à l'encontre des exigences du cours ou du programme d'étude.**

### 3.1 Accommodements gratuits

Les accommodements gratuits peuvent être offerts par le CCNB sans financement externe.

Exemples :

- ✓ Temps supplémentaire ;
- ✓ Local sans distraction ;
- ✓ Logiciel accessible gratuit ;
- ✓ Coquilles antibruit ;
- ✓ Autres accommodements raisonnables.



### 3.2 Accommodements nécessitant un financement

Certaines mesures engendrent des coûts et nécessitent généralement une source de financement externe. Le CCNB t'accompagne dans ces démarches, sans toutefois prendre part aux décisions de financement.

Exemples :

- ✓ Services de tutorat ;
- ✓ Partage de notes ;
- ✓ Lecteur ou lectrice humaine ;
- ✓ Matériel ou technologies spécialisées.



## 4. Financement

### 4.1 Travail NB

Possibilité de rencontrer une conseillère ou un conseiller en emploi pour explorer les programmes financiers disponibles ([Contact Travail NB](#)).



### 4.2 Aide financière aux étudiantes et étudiants (Prêts étudiants)

Le gouvernement du Canada offre des mesures d'aide financière aux personnes étudiantes ayant une invalidité. Voici les étapes à suivre :

1. Faire une demande sur [aideauxetudiants.gnb.ca](http://aideauxetudiants.gnb.ca).
2. Cocher « **Oui** » à la section « **Étudiant ayant une invalidité** » (seulement si tu as une évaluation professionnelle à jour) ;
3. Fournir les documents requis ;
4. Informer ta CAA pour le suivi.

### 4.3 Bourses disponibles

Une fois l'aide financière approuvée, deux types de bourses peuvent être disponibles ;

*Bourse d'études canadienne pour étudiants ayant une invalidité (BEC-I)*

Aide pour les frais d'hébergement, droits de scolarité et livres.



*Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services (BEC-ESI)*

Couverture des équipements spécialisés et services payants (Tuteur, lecteur, interprète, etc.)

\* Cette demande de bourse doit être complétée avec la personne conseillère à l'accessibilité (CAA).

## 5. Conseils pour faciliter la mise en place de tes accommodements

01.

### Fais le point sur ton parcours

Réfléchis aux défis que tu as rencontrés et aux types de soutien qui t'ont été utiles dans le passé.

02.

### Identifie tes besoins actuels

Pense aux accommodements qui pourraient t'aider à réussir dans ton programme d'études postsecondaires.

03.

### Transfère ton dossier d'adaptation scolaire

Demande à ton école secondaire d'envoyer ton dossier d'accommodements à la personne CAA de ton campus.

04.

### Fournis les documents nécessaires

Assure-toi que la CAA a bien reçu une copie de ton rapport d'évaluation psychoéducatif et/ou ton évaluation médicale à jour.

05.

### Évaluation médicale à jour

Si tu dois obtenir une évaluation psychoéducatif (ou la mettre à jour), contacte une conseillère ou un conseiller à l'emploi de Travail NB.

06.

### Prévois une demande d'aide financière

Il est conseillé de soumettre une demande d'aide financière pour les étudiants du Nouveau-Brunswick. Cela te donnera l'opportunité d'accéder à du financement pour couvrir les services et équipements dont tu pourrais avoir besoin.

07.

### Prends rendez-vous avec une personne CAA

Rencontre la personne CAA afin de discuter de tes besoins et mettre en place ton plan d'accommodement individualisé (PAI).

\*Même sans documents à l'appui, tu peux (et devrais) tout de même la contacter.

## 6. Coordonnées des personnes CAA



### Campbellton

Joanie Tanguay

[joanie.tanguay@ccnb.ca](mailto:joanie.tanguay@ccnb.ca)

506-789-2403



### Bathurst (Youghall)

Guylaine Leblanc

[guylaine.leblanc@ccnb.ca](mailto:guylaine.leblanc@ccnb.ca)

506-252-4497



### Bathurst (rue du Collège)

Nadia Morais

[nadia.morais@ccnb.ca](mailto:nadia.morais@ccnb.ca)

506-547-2165



### Edmundston

Shanie Gagnon

[shanie.gagnon@ccnb.ca](mailto:shanie.gagnon@ccnb.ca)

506-735-2259



### Péninsule Acadienne

Maryse Ferron-Duguay

[maryse.ferron-duguay@ccnb.ca](mailto:maryse.ferron-duguay@ccnb.ca)

506-888-9866



### Dieppe

Vanessa Léger

[vanessa.leger@ccnb.ca](mailto:vanessa.leger@ccnb.ca)

506-856-3974



### Dieppe

Dominique Michaud

[dominique.michaud@ccnb.ca](mailto:dominique.michaud@ccnb.ca)

506-856-3974

